

# VÉHICULE DE REMPLACEMENT LIBERTÉ

## VOS AVANTAGES

- Solution alternative au véhicule électrique pour les déplacements longue distance
- Délivré pour un usage professionnel ou privé (wee-kend)
- Suivi des jours consommés par SMS

## LES « PLUS » DIAC LOCATION

- Kilométrage illimité
- Pas d'empreinte bancaire, ni caution
- Un large réseau de partenaires de proximité
- Un numéro dédié : 01.70.95.94.62



## PRINCIPE

NOUS METTONS À DISPOSITION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE, UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT THERMIQUE DANS TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE, SANS FAITS GÉNÉRATEURS PRÉALABLES.

## PRESTATION

La prime forfaitaire mensuelle est en fonction de l'option choisie.

### 3 OPTIONS POSSIBLES :

- 15 jours / An
- 30 jours / An
- 50 jours / An

Pour chaque option, **2 catégories de véhicules possibles :**

- Catégorie B (type Clio 5p, Kangoo, ou similaire)
- Catégorie D (type Scenic ou similaire)

## FONCTIONNEMENT

Appel 72h avant au **01 70 95 94 62** du lundi au samedi de 9h00 à 19h00. Un véhicule de remplacement thermique est mis à disposition chez **un loueur courte durée** le plus proche. A chaque demande, un sms est transmis au conducteur afin de lui rappeler le nombre de jours restants disponibles à son compteur.

## CONDITIONS D'UTILISATION DU VÉHICULE

Le conducteur doit avoir au **minimum 21 ans** et 2 ans de permis.

L'utilisation du véhicule s'effectue dans la **limite du pays** où le véhicule a été prêté. Dans tous les cas, les véhicules sont

délivrés avec le **plein de carburant pour un kilométrage illimité**, auprès du loueur courte durée le plus proche (dans le réseau Renault Rent en priorité).

Le retour se fait auprès de l'agence du loueur courte durée où le véhicule de remplacement a été pris, avec le plein de carburant.

**En cas de retour délocalisé (possible uniquement en VP), les frais de retour seront à la charge du locataire.**

Les conditions générales du loueur courte durée s'appliquent et des assurances complémentaires peuvent être souscrites si jugées nécessaires par le locataire. Elles sont à sa charge.